

55972



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: LIMITÉE

E/ECA/ACGD/RC.VII/04/10
27 août 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Centre africain pour le genre et le développement

Septième Conférence régionale africaine sur les femmes
*Examen décennal de la mise en œuvre de la Plateforme d'action de Dakar et du
Programme d'action de Beijing (Beijing+10)*

6 – 14 octobre 2004
Addis-Abeba

**Le partenariat avec les hommes et les garçons pour
l'égalité entre les sexes en Afrique**

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction.....	1
2.	Objectif.....	2
3.	À qui profite la participation accrue des hommes et des garçons à la réalisation de l'égalité entre les sexes ?	2
4.	Obstacles au partenariat efficace avec les hommes et les garçons pour la réalisation de l'égalité entre les sexes	3
5.	Principales questions à aborder	4
5.1	Partenariat par le biais de l'intégration sociale et de l'enseignement	4
5.2	Le partenariat dans le monde du travail et l'économie.....	4
5.3	Partenariat sur la sexualité, la santé et le VIH/sida	5
5.3.1	Encourager un comportement sexuel responsable chez les garçons	6
5.3.2	Répondre aux besoins des hommes et des garçons	6
5.3.3	Favoriser la participation des hommes et des garçons aux activités de soins et de soutien	7
5.3.4	Équilibre entre vie professionnelle et vie de famille	7
5.4	Violence sexiste	8
6.	Éventuelles stratégies de partenariat avec les hommes et les garçons en vue de la promotion de l'égalité entre les sexes.....	9
6.1	Sensibiliser les garçons et les hommes afin de promouvoir l'égalité entre les sexes.....	9
6.2	Comprendre le processus de socialisation à divers niveaux (le foyer, la société) et tenir compte des facteurs extérieurs	10
6.3	Comprendre la dynamique des rapports de force entre hommes et femmes au niveau le plus général et dans différents groupes sociaux.....	10
6.4	Créer des partenariats entre les organisations de femmes et les décideurs clés..	10
6.5	Recommandations en matière de recherche	10
7.	Conclusion	11
8.	Résultats escomptés.....	11
9.	Bibliographie	11

1. Introduction

L'importance du partenariat avec les hommes et les garçons pour réaliser l'égalité entre les sexes

«L'égalité entre les hommes et les femmes relève des droits de l'homme et c'est une condition de la justice sociale ; c'est aussi un préalable essentiel à l'égalité, au développement et à la paix. Un nouveau partenariat fondé sur l'égalité des hommes et des femmes est indispensable si l'on veut parvenir à un développement durable au service de l'individu » (para.1 du Programme d'action de Beijing).

On ne saurait trop insister sur l'importance du partenariat avec les hommes et les garçons pour réaliser l'égalité entre les sexes et assurer le développement durable. Le Programme d'action de Beijing tient compte de ce fait et met l'accent sur le principe du partage du pouvoir et des charges entre les hommes et les femmes, dans les foyers, sur les lieux de travail, et, à plus grande échelle, au sein des communautés nationales et internationales (para. 1). Le Programme souligne que l'égalité entre les sexes ne pourra devenir une réalité que si hommes et femmes travaillent ensemble en partenaires. De même, il considère que le principe de l'égalité des sexes doit faire partie intégrante du processus de l'intégration sociale.

Dans la Déclaration de Beijing, les gouvernements expriment leur détermination à encourager les hommes à participer pleinement à toute action favorisant l'égalité (para.25). La Déclaration souligne que le partage égal des responsabilités et un partenariat harmonieux entre les hommes et les femmes sont essentiels à leur bien-être et à celui de leurs familles, ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie (para.15).

Par conséquent, les recommandations du Programme d'Action de Beijing sont comme suit:

- Favoriser l'harmonisation des responsabilités professionnelles et familiales des hommes et des femmes (para.179) ;
- Encourager les hommes à s'occuper des enfants et à prendre part au travail domestique autant que les femmes (para.107c) ;
- Promouvoir les programmes destinés à éduquer les hommes et à leur permettre d'assumer leurs responsabilités dans la prévention du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles (para. 108 e).

Les sessions de la Commission de la condition de la femme qui ont suivi sont venues renforcer cette attention accordée aux hommes et aux garçons. Lors de ces sessions, il a été conclu qu'une participation accrue des hommes aux charges familiales, notamment le travail domestique et les soins aux enfants et aux personnes à charge, contribuerait au bien-être des enfants, des femmes, mais aussi des hommes eux-mêmes.

Les instances intergouvernementales ont également abordé la question du rôle central des hommes et des garçons. Par exemple, la Conférence internationale sur la population et le développement a adopté un programme d'action en septembre 1994 qui stipulait qu' *«il faudrait en particulier mettre l'accent sur la part de responsabilité qui incombe aux hommes dans la fonction parentale et le comportement en matière de sexualité et de procréation et les encourager à assumer activement cette responsabilité, notamment en ce qui concerne la planification familiale, la santé prénatale, maternelle et infantile, la prévention des maladies*

sexuellement transmissibles, dont la contamination par le VIH, la prévention des grossesses non désirées ou à haut risque, la gestion commune des revenus de la famille et la contribution à ces revenus, l'éducation, la santé et la nutrition des enfants ainsi que la nécessité d'admettre et de promouvoir l'idée que les filles valent autant que les garçons. L'apprentissage des responsabilités de l'homme dans la vie familiale doit commencer dès le plus jeune âge. Il faudrait veiller tout particulièrement à prévenir les actes de violence dirigés contre les femmes et les enfants. »

À sa 21^{ème} session extraordinaire de 1999 consacrée à l'examen quinquennal de l'exécution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+5), l'Assemblée générale des Nations Unies a attiré l'attention sur la contribution décisive que peuvent apporter l'égalité et l'équité entre les sexes dans la lutte contre le sida. Dans la Déclaration d'engagement adoptée lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida en 2001, l'un des objectifs spécifiques est de remettre en question les stéréotypes et attitudes sexuels, de même que l'inégalité entre les sexes face au VIH/sida. Il y est aussi fait appel à la participation active des hommes et des garçons.

De plus, on pense à présent que l'importance accordée à la perspective sexospécifique et à la participation égale des hommes et des femmes contribuera à la réalisation des objectifs de développement. La Déclaration du millénaire adoptée par les Etats Membres de l'ONU en septembre 2000 insiste sur le fait que la promotion de l'égalité entre les sexes est essentielle pour éradiquer la pauvreté et la faim et pour favoriser le développement durable. L'égalité entre les sexes est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, toutefois une approche sexospécifique doit aussi être intégrée à la mise en œuvre des autres objectifs du Millénaire concernant la pauvreté et la faim, l'éducation, la mortalité infantile, la santé maternelle, le VIH/sida, le paludisme et autres maladies, la viabilité écologique et les partenariats mondiaux pour le développement.

2. Objectif

L'objectif de ce groupe de discussion est de définir des moyens concrets de faire participer les hommes et les garçons à la réalisation de l'égalité entre les sexes. Le groupe s'intéresse particulièrement à l'intégration sociale et à l'éducation, au marché du travail et à l'environnement professionnel, au partage des charges familiales, dont les soins aux enfants, et à la prévention du VIH/sida. Ses conclusions contribueront à une meilleure compréhension des sujets et orienteront les travaux des parties prenantes sur la promotion de l'égalité entre les sexes par le biais de partenariats entre hommes et femmes.

3. À qui profite la participation accrue des hommes et des garçons à la réalisation de l'égalité entre les sexes ?

Il est de plus en plus reconnu que la mise en évidence du rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexes non seulement avantagera les femmes et les filles, ainsi que les hommes et les garçons, mais contribuera aussi au respect des droits de l'homme, à la promotion de la démocratie, à l'éradication de la pauvreté, à la réalisation de la justice économique et d'autres objectifs de développement. Il est clair que les hommes et les garçons, en tant que membres de la société, souffrent de la condition inégale des femmes. Il a d'ailleurs été démontré que dans un foyer une femme disposant de moyens financiers s'occuperait mieux de son conjoint et de sa famille qu'une femme sans ressources. Les femmes représentent une ressource essentielle pour le développement, du fait qu'elles

constituent 50% de la population mondiale. Il est impossible de réaliser le développement durable sans la participation entière des femmes et il est par conséquent important que le plaidoyer pour telle ou telle politique auprès des plus hauts dirigeants politiques permette aux hommes et aux garçons, ainsi qu'aux femmes, de voir la symbiose entre développement durable et émancipation des femmes. Le rôle essentiel des femmes dans le processus de développement est souvent insuffisamment mis en évidence et on a tendance à présenter la question désuète de la libération de la femme comme la « vraie » question plutôt que l'objectif plus vaste et plus noble d'un développement plus égalitaire et davantage axé sur l'être humain.

En outre, les problèmes émergents, notamment le VIH/sida, ne pourront être résolus en l'absence d'un partenariat effectif entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles. On sait qu'en portant plus d'intérêt aux garçons et aux hommes on pourra grandement contribuer à la lutte contre le VIH/sida. En effet, sans la participation des hommes et des garçons, il sera difficile, voire impossible, de réaliser les objectifs internationaux de lutte contre cette pandémie.

4. Obstacles au partenariat efficace avec les hommes et les garçons pour la réalisation de l'égalité entre les sexes.

Cependant, la réalisation de l'égalité entre les sexes est encore largement perçue comme une affaire de femmes. Peu d'hommes, y compris parmi les décideurs, mesurent les avantages qu'offre l'égalité entre les sexes et le concept en lui-même est très mal compris. Les hommes croient que l'égalité entre les sexes signera la perte de leur pouvoir dans le foyer, sur le lieu de travail et dans la vie publique en général au profit des femmes. Ils ne comprennent pas quel pourrait être leur rôle, ni quels avantages ils pourraient tirer de l'égalité entre les sexes, et ce n'est d'ailleurs que très récemment que l'on a commencé à parler du rôle des hommes et des garçons dans ce domaine (Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU, 2003). Le déplacement d'accent de la femme à une optique fondée sur les relations entre hommes et femmes a permis d'accorder davantage d'attention aux hommes et aux garçons. En dépit de ce changement, un certain nombre d'obstacles empêchent encore la mise en œuvre effective du Programme d'action de Beijing, notamment :

- Des stéréotypes sexuels qui ont la vie dure et qui n'encouragent pas les hommes à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales ;
- Les hommes ne contribuent pas suffisamment aux tâches et charges familiales, que ce soit dans les foyers ou au sein de la communauté ;
- Un rapport de force inégal entre hommes et femmes, qui place celles-ci dans l'incapacité d'exiger des rapports sexuels protégés et responsables ;
- L'absence de communication entre hommes et femmes sur la question des besoins sanitaires de celles-ci ;
- Des politiques qui font qu'il est difficile pour les travailleurs de concilier emploi et famille et de mieux répartir le travail rémunéré et les tâches non rémunérées entre les hommes et les femmes, ce qui serait possible s'il existait davantage de structures de garde d'enfants et si les conditions de travail étaient plus souples ;
- Des stéréotypes et des comportements sexuels persistants, et des inégalités entre hommes et femmes par rapport au VIH/sida (les femmes sont considérées comme les vecteurs de la maladie) ;

- Le manque de modèles masculins qui permettraient aux garçons de devenir des adultes soucieux de l'égalité entre les sexes et aux hommes de défendre, de promouvoir et de respecter la santé procréatrice et sexuelle de la femme, ainsi que ses droits en matière de procréation ;
- Le manque d'études sur la sexualité des hommes, la masculinité et le comportement procréateur masculin (Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU, 2003).

5. Principales questions à aborder¹ :

Il est recommandé qu'au cours de cette session les discussions soient axées sur les domaines dans lesquels il est souhaitable de favoriser le partenariat avec les hommes et les garçons afin de réaliser l'égalité entre les sexes. Il s'agit de domaines où il existe une interaction entre hommes et femmes, garçons et filles, notamment :

5.1 Partenariat par le biais de l'intégration sociale et de l'enseignement

- a) Le partage des tâches domestiques avec les hommes et les garçons
- b) L'égalité entre les sexes sur le lieu de travail : l'environnement du travail tient-il compte des sexospécificités ?
- c) La promotion de l'entrée des femmes sur le marché du travail concurrentiel
- d) Quels avantages les hommes et les garçons peuvent-ils retirer d'une plus grande égalité entre les sexes ?
- e) Quelles sont les difficultés que rencontrent les hommes en raison des définitions actuelles de la masculinité de par le monde ? Il faut tenir compte de la diversité des conditions masculines et faire le point sur les conditions, intérêts, identités et privilèges des différents groupes d'hommes et de garçons, puis s'intéresser à leurs besoins particuliers.

5.2 Le partenariat dans le monde du travail et l'économie

- a) Élaborer des politiques sexospécifiques, plutôt que des politiques distinctes et parallèles pour les hommes et pour les femmes. Il convient de veiller à ce que, lorsque la problématique hommes-femmes est intégrée dans les politiques, l'attention soit accordée aux relations entre les hommes et les femmes, plutôt qu'aux deux groupes pris séparément ;
- b) Définir des politiques d'emploi qui n'entravent pas la vie de famille, afin d'encourager les hommes et les femmes à profiter de la souplesse de l'emploi ; concevoir des politiques d'avancement en vue d'inciter les travailleurs à participer aux tâches ménagères. Il peut notamment s'agir de mettre en place des

¹ Il s'agit de recommandations faites lors de la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexes, du 21 au 24 octobre 2003 à Brasilia, organisée par la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU en collaboration avec le Bureau international du travail (BIT), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

garderies dans les entreprises pour le bien-être des hommes et des femmes, ou d'encourager les hommes à prendre un congé parental. Parmi les autres mesures figurent, la prise en compte des devoirs parentaux des employés dans les conditions d'emploi et les horaires de travail, ainsi que l'adoption, dans le cadre des politiques de recrutement et d'avancement, de dispositions qui incitent à participer à la garde des enfants ;

- c) Réduire, par la législation, par la refonte des structures organiques et par la négociation collective, la ségrégation sexuelle dans le monde du travail, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé ;
- d) Comment les hommes et les garçons peuvent-ils prendre part aux activités visant à réduire les inégalités entre les sexes ? Quel rôle pour les hommes et les garçons dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de promotion de l'égalité entre les sexes ?
- e) Quelles sont les stratégies de collaboration avec les hommes et les garçons dans le domaine de l'inégalité entre les sexes ?

5.3 Partenariat sur la sexualité, la santé et le VIH/sida

L'inégalité entre les hommes et les femmes dans le domaine des relations sexuelles a de profondes incidences sur le bien-être des femmes et aggrave la vulnérabilité des femmes et des hommes au VIH/sida et autres maladies sexuellement transmissibles. Ce fait est reconnu par l'Assemblée générale dans sa Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, adoptée en 2001 lors de sa Session extraordinaire sur le VIH/sida. L'Assemblée souligne que l'égalité entre les sexes et l'émancipation des femmes sont des éléments essentiels pour réduire la vulnérabilité des femmes et des filles au VIH/sida. La lutte contre ce fléau nécessite qu'un partenariat solide soit créé entre les hommes et les femmes, qui doivent s'accorder sur les moyens d'éviter de contracter le virus.

Il devient urgent de faire baisser les taux d'infection au VIH et il est donc nécessaire de développer à bien plus grande échelle les activités centrées sur les hommes et les garçons. Une attention accrue doit être accordée aux besoins des millions d'hommes vivant avec le VIH/sida, notamment en termes de prévention de la transmission du virus à d'autres. Il faut également encourager et aider les hommes à s'occuper davantage des orphelins et des membres de la famille atteints. De même, il est important de lutter contre les concepts négatifs de masculinité, notamment la conception qu'ont les hommes du risque et de la sexualité, et de remettre en question la façon dont la société apprend aux garçons à devenir des hommes.

Cinq raisons justifient de centrer la lutte contre l'épidémie du VIH/sida sur les hommes et les garçons : la santé masculine est importante mais ne reçoit pas l'attention requise ; par leur comportement, les hommes exposent les femmes au VIH/sida ; par leur comportement, les hommes s'exposent eux-mêmes au virus ; les rapports sexuels non protégés entre hommes mettent en danger les hommes comme les femmes ; enfin, les hommes doivent prêter davantage attention au VIH/sida, puisque le virus affecte toute la famille.²

² Bertil Linblad "Men and Boys Can Make a Difference in the Response to the HIV/AIDS Epidemic", ONUSIDA, octobre 2003.

Afin de réaliser l'égalité entre les sexes dans le domaine de la santé, les mesures suivantes sont recommandées :

5.3.1 Encourager un comportement sexuel responsable chez les garçons

- a) Favoriser un comportement sexuel responsable chez les hommes et les jeunes au moyen de politiques éducatives gouvernementales et permettre à la jeunesse d'examiner des possibilités autres que les normes sociales qui encouragent les comportements à risque, le jugement sexuellement différencié concernant le comportement des hommes et des femmes, ainsi que le rapprochement entre l'expérience sexuelle d'un homme et son statut sexuel ;
- b) Encourager l'utilisation du préservatif et en mettre à la disposition des hommes et des garçons, des femmes et des filles, dans les écoles secondaires, les points de vente et autres lieux ;
- c) Inviter les hommes occupant des positions importantes dans le gouvernement ou dans la communauté à encourager publiquement les hommes et les garçons à prendre une part active dans la promotion de leur propre santé sexuelle et procréatrice, ainsi que de celle des femmes et des jeunes filles ;
- d) Éliminer tout obstacle dans les structures ou les programmes qui empêcherait les hommes de jouer un rôle actif dans la promotion de leur propre santé sexuelle et procréatrice, ainsi que de celle des femmes ;
- e) Adopter et faire appliquer dans les institutions et services de la police et de l'armée des codes de conduite interdisant la violence sexuelle au sein de ces institutions et à l'encontre des communautés.
- f) Améliorer les rapports entre hommes et femmes dans le cadre du VIH/sida, notamment :
 - i) Réduire la violence sexiste et favoriser des pratiques de santé procréatrice saines, notamment l'usage du préservatif pour la double protection contre les grossesses et les maladies sexuellement transmissibles ;
 - ii) Concevoir des outils permettant d'associer les hommes aux activités visant à favoriser l'égalité entre les sexes et à améliorer la santé des femmes, des enfants et des hommes eux-mêmes ;
 - iii) Se pencher sur le rôle de la suprématie masculine dans la propagation du VIH/sida chez les femmes et les jeunes filles.

5.3.2 Répondre aux besoins des hommes et des garçons

- a) Inciter les hommes à être à la fois acteurs et responsables de la contraception, notamment en les encourageant à adopter et à accepter davantage les modes de contraception masculine existants et efficaces. Prendre des mesures pour faire entrer ces méthodes dans les mœurs sociales ;

- b) Veiller à ce que le financement des programmes de santé des hommes ne concurrence ni ne compromette les programmes en faveur des femmes, mais plutôt les complète et les renforce ;
- c) Garantir le droit à l'expression sexuelle. Lutter contre la stigmatisation, les préjugés et la discrimination qui empêchent les hommes de révéler certaines pratiques et orientations sexuelles, mettant ainsi en péril la santé de leurs partenaires femmes ;
- d) Se pencher sur le rôle des hommes dans l'exploitation sexuelle, en tant que clients, organisateurs et trafiquants de la commercialisation du sexe et de la prostitution ;
- e) Adopter des lois interdisant la traite des femmes et des filles et en assurer la stricte application.

5.3.3 Favoriser la participation des hommes et des garçons aux activités de soins et de soutien

- a) Mettre au point des programmes de formation pour les instituts pédagogiques, des programmes sociaux et des programmes de soins infirmiers afin d'encourager les hommes à s'impliquer dans les activités de soins et d'assistance aux personnes vivant avec le VIH/sida, dans les secteurs formel et informel ;
- b) Organiser des campagnes afin d'obtenir une plus grande participation aux activités de soin et d'assistance aux personnes vivant avec le VIH/sida, promouvoir des relations avec les médias et avec des célébrités masculines ;
- c) Étudier les comportements sanitaires des hommes qui pourraient favoriser leur participation aux soins et à l'assistance; comment les hommes favorisent ou mettent en péril la santé procréatrice et sexuelle des femmes, leur accès aux services de santé et leur participation au soutien des personnes vivant avec le VIH/sida et à la prévention de cette maladie ; identifier les pratiques locales qui peuvent être exploitées pour promouvoir la participation des hommes à la réalisation de l'égalité entre les sexes dans les domaines de la sexualité et de la santé.

5.3.4 Équilibre entre vie professionnelle et vie de famille

Un grand nombre d'inégalités entre les hommes et les femmes trouvent leur origine dans les déséquilibres qui caractérisent la répartition des tâches ménagères et le rapport entre travail rémunéré et vie de famille. Les conséquences fâcheuses de ces déséquilibres nuisent autant aux hommes qu'aux femmes. Il est largement admis que les hommes doivent participer davantage aux tâches ménagères et qu'il convient d'élaborer des politiques d'aide aux familles et d'encourager les hommes et les femmes à concilier vie de famille et vie professionnelle.

Il est important d'examiner le degré de participation des hommes au travail et aux soins dans le foyer et de déterminer concrètement cette participation. Dans la mesure où cette participation est encore inexistante, il est nécessaire d'envisager les moyens d'y remédier et

de définir les avantages que les femmes, les enfants et les hommes eux-mêmes peuvent retirer de la contribution masculine à la vie domestique.

Voici quelques mesures visant à faire participer les hommes à la vie de famille :

- Mettre en œuvre des politiques financières et sociales de nature à rétablir l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, et encourager les hommes à prendre une part égale au travail domestique ;
- Développer des aspects du droit de la famille qui permettent aux hommes d'être actifs dans la vie de leurs enfants, tout en poursuivant leur formation, notamment par la conception de programmes de formation et d'emplois du temps qui offrent aux jeunes pères la possibilité de bénéficier d'une assistance sociale individualisée et leur évitent d'interrompre leurs études ;
- Concevoir des programmes d'enseignement qui dotent les hommes et les garçons de compétences et de connaissances pour assumer de nouveaux rôles dans le foyer, dans la famille et sur le plan domestique, en général. Il pourrait s'agir de stages d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle en milieu scolaire, de programmes de formation pour adultes proposés par les collectivités et destinés aux hommes et de programmes de formation des enseignants en vue de renforcer la capacité à éduquer les garçons et les jeunes sur l'égalité entre les sexes.

5.4 Violence sexiste

La violence envers les femmes fait partie des douze domaines critiques du Programme d'action de Beijing. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes a déclaré que la violence faite aux femmes était un obstacle majeur à la réalisation des objectifs d'égalité, de développement et de paix. Des programmes consacrés à cette question ont permis d'étudier de près les causes de cette violence et de conclure que leur fondement se trouvait dans les rapports de force inégaux entre hommes et femmes.

La violence sexiste doit être considérée comme une violation des droits fondamentaux de la personne humaine et comme une manifestation de l'inégalité entre les sexes. Elle doit être circonscrite et combattue dans le cadre de toute action en faveur du développement et des droits de l'homme.

Afin de résoudre ce problème sur le plan des politiques, il est recommandé :

- a) De réexaminer et de mettre en œuvre les engagements internationaux en matière de prévention, de protection et de prestation de services concernant la violence sexiste ;
- b) D'associer les hommes et garçons, en tant qu'agents du changement (alliés et cibles), à tous les programmes de lutte contre la violence sexiste ;
- c) D'élaborer des programmes de lutte contre la violence sexiste aux niveaux national, régional et international, en renforçant le rôle des hommes et des garçons dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes ;

- d) D'organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation ;
- e) De créer des réseaux et des alliances contre la violence sexiste ;
- f) De renforcer les capacités dans le domaine de la violence sexiste ;
- g) De fournir des services intégrés ;
- h) D'organiser des campagnes de promotion et de mobilisation.

6. Éventuelles stratégies de partenariat avec les hommes et les garçons en vue de la promotion de l'égalité entre les sexes

Certains pays ont compris que le développement durable ne pouvait être réalisé qu'avec la participation active des hommes et des garçons et ont donc adopté des mesures en vue de faire participer efficacement les hommes et de faire évoluer leur mentalité quant à l'égalité entre les sexes. Il s'agit notamment des stratégies suivantes :

6.1 Sensibiliser les garçons et les hommes afin de promouvoir l'égalité entre les sexes

Ces stratégies de sensibilisation des hommes et des garçons sont centrées sur les aspects suivants :

- Le bien-être de la famille tout entière, qui est largement valorisée, plutôt que de la femme prise individuellement ; le respect et le souci de la femme ; l'appui des hommes à la scolarisation des filles, à leur participation à la vie publique et à leur socialisation à l'école, dans la communauté et dans la société ;
- La sensibilisation peut passer par les cadres de discussion des jeunes ; les médias doivent employer un langage acceptable par les hommes et les garçons et chercher à exploiter les images positives des défenseurs de la cause des femmes et des filles ;
- L'égalité entre les sexes et la justice pour promouvoir le bien-être de toute la famille.
- Étudier les bénéfices à tous les niveaux (familial, communautaire) et définir des objectifs communs par le biais du dialogue entre filles et garçons. Définir le rôle des garçons dans la promotion de l'égalité entre les sexes ;
- Insister sur le fait que les garçons ont leurs besoins propres qui les empêchent de jouer un rôle actif dans la promotion de l'égalité entre hommes et femmes ;
- Apporter un soutien psychologique aux hommes et aux garçons qui subissent la violence d'autres hommes ou de la société du fait de leur souci d'équité entre les sexes ;
- Compléter le travail fait directement avec les garçons par un travail auprès des parents et des membres influents de la famille, comme les personnes âgées ;
- Faire des hommes les alliés de la lutte contre la violence faite aux femmes, notamment les responsables gouvernementaux et les principaux acteurs de la société.

6.2 Comprendre le processus de socialisation à divers niveaux (le foyer, la société) et tenir compte des facteurs extérieurs

La mise en œuvre de cette stratégie peut être envisagée comme suit :

- Instaurer le dialogue entre femmes et hommes, filles et garçons, de différents groupes sociaux, sur le processus de la socialisation et ses acteurs ;
- Étudier les modèles masculins positifs pour appuyer l'égalité entre les sexes, comprendre la menace qui pèse sur eux et rechercher des moyens de la contrer.

6.3 Comprendre la dynamique des rapports de force entre hommes et femmes au niveau le plus général et dans différents groupes sociaux

Les mesures suivantes sont préconisées :

- Une analyse approfondie par sexe et un inventaire, sous différentes formes et à plusieurs échelles, des rapports de force entre hommes et femmes ;
- La prise en compte des facteurs extérieurs qui influent sur l'inventaire des rapports de force entre sexes et des effets des changements dans l'environnement extérieur.

6.4 Créer des partenariats entre les organisations de femmes et les décideurs clés

- Instaurer le dialogue avec les groupes et organisations de femmes afin de susciter une compréhension et une acceptation de l'importance des hommes dans la réalisation de l'égalité entre les sexes ;
- Les organisations de femmes devraient adopter un discours qui soit acceptable pour les décideurs et les personnalités masculines et éviter un langage qui remet en question l'identité des hommes et leur donne le sentiment d'être menacés ;
- Utiliser des hommes formés pour faire évoluer la mentalité des autres hommes et provoquer le changement par le dialogue approprié et accepté ;
- Les organisations de femmes pourraient être impliquées à tous les niveaux de partenariat et accepter d'établir des partenariats avec les hommes ;
- Les organisations de femmes peuvent aider à renforcer la confiance, elles peuvent orienter les lois, les réglementations, les médias et les programmes scolaires de sorte qu'ils tiennent compte des sexospécificités et remettent en question les stéréotypes sexuels.

6.5 Recommandations en matière de recherche

L'attention accordée aux hommes et aux garçons pour la réalisation de l'égalité entre les sexes étant un phénomène nouveau, il est donc nécessaire que des études spécifiques soient conduites sur la question. Ces études devront consister à :

- Exposer la participation des hommes et des garçons aux tâches domestiques et aux soins, recenser les domaines qui appellent des mesures ;
- Réaliser des enquêtes sur les budgets-temps montrant les habitudes des hommes et des femmes en termes de travail domestique ;

- Étudier la prise du congé parental par les hommes et l'utilisation d'autres dispositions d'emploi souples;
- Déterminer à quel degré les hommes employés par des organisations internationales ou transnationales, les décideurs et les modèles masculins s'impliquent dans les affaires familiales ;
- Étudier les « familles justes » qui ont adopté une répartition plus équitable des charges familiales, afin de mieux comprendre comment assurer la réussite de l'égalité entre les sexes ;
- Comparer le partage des charges familiales dans différentes cultures, dans un même pays et dans différents pays.

7. Conclusion

Dans le présent document, on a examiné la nécessité d'établir un partenariat avec les hommes et les garçons afin de réaliser l'égalité entre les sexes en Afrique. Il apparaît clairement qu'en dépit de l'appel du Programme d'action de Beijing à toutes les parties prenantes pour la mise en place de ce partenariat, très peu a été fait. Un grand nombre d'obstacles empêchent les hommes de s'engager dans des initiatives de promotion de l'égalité entre les sexes. Néanmoins, il existe de nombreuses possibilités de partenariat efficace, notamment les échanges au quotidien entre hommes et femmes, garçons et filles, à la maison, au travail, et dans la vie publique. Ces lieux doivent être mis au centre des activités d'habilitation des femmes, mais d'autres mesures peuvent aussi être prises afin de créer ce partenariat.

8. Résultats escomptés

Les discussions permettront une meilleure compréhension du sujet ainsi que des problèmes associés à la condition d'homme dans une société patriarcale. Les partenariats effectifs avec les hommes et les garçons devraient également jouer sur les efforts consentis par toutes les parties prenantes au titre de la promotion de l'égalité entre les sexes.

9. Bibliographie

Barker, G. (2000b), « *What about boys ? A Review and Analysis of International Literature on the Health and Development Needs of Adolescent Boys* ». Genève, Organisation mondiale de la santé (OMS).

Carlos Guida (2003), « *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality* ». Réunion du groupe d'experts des Nations Unies, du 21 au 24 octobre 2003.

Dean Peacock (2003), « *Men as Partners : Promoting Men's Involvement in Care and Support Activities for People Living with HIV/AIDS* ». Document présenté lors de la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexes, tenue à Brasilia du 21 au 24 octobre 2003.

Conseil de la population (2001), « *The Unfinished Transition, Gender Equity : Sharing the Responsibilities of Parenthood* ». Un document de synthèse du Conseil de la population.
<http://www.popcouncil.org/publications/issuespapers/transmission4html>

Lang, James (2003), « *Evolving the Gender Agenda : Men, gender and Development Organizations* ». Document présenté lors de la réunion du groupe d'experts sur le rôle des hommes et des garçons dans la réalisation de l'égalité entre les sexes, tenue à Brasilia.

Rivers, K. & Angelton, P. (1998), « *Men and the HIV epidemic* ». New York : Programme VIH et développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Nations Unies (2001), *Déclaration et Programme d'action de Beijing*, New York.

Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU : « *The HIV Pandemic and its Gender Implications* ». Rapport de la réunion du groupe d'experts tenue à Windhoek du 13 au 17 novembre 2000.

Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, le Bureau international du travail (BIT) et le PNUD (2003), « *The Role of Men and Boys in Achieving Gender Equality* ». Rapport de la réunion du groupe d'experts tenue du 21 au 24 octobre 2003 à Brasilia. New York.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (1997), « *Role of men in the Lives of Children : A Study of How Improving Knowledge about Men in Families Helps Strengthen Programming for Children and Women* ». New York.